



STADE CLERMontois ESCRIME

TARIFS

Maison des Sports

SAISON 2021-2022



Catégories	Années de naissance	Adhésion, Licence et Assurance	Cotisation
M17-M20-ADULTES	<i>A partir de 2007</i>	80 €	216€ (**) (3*72€)
M17-M20-ADULTES <u>Tarifs Réduits (*)</u>	<i>A partir de 2007</i>	80 €	165€ (**) (3*55€)
M15	<i>2008-2009</i>	80 €	132€ (**) (3*44€)
M11-M13	<i>2010 à 2013</i>	75 €	132€ (**) (3*44€)
M9	<i>2014-2015</i>	60 €	99€ (**) (3*33€)
M5-M7	<i>2016 à 2019</i>	40 €	90€ (**) (3*30€)

(*) TARIF REDUIT : scolaires, étudiants sur présentation de la carte étudiante et demandeurs d'emploi.

(**) Le règlement se fait à l'inscription en une fois et l'encaissement se fait en 3 fois : octobre, janvier et mars

Location du matériel

Coût de la location pour toutes les catégories : 50 €

Montant de la caution : 200 €

- La **location de la tenue** s'entend hors accessoires (gant, fil de corps, coquille, sous-cuirasse).
- Le **chèque de caution** sera restitué en fin d'année au retour du matériel.
-

Réductions et aides

- A partir du **2ème membre d'une même famille** (enfant, père, mère) une **remise de 50 euros** est consentie pour chaque adhérent supplémentaire.
- Toute personne habitant Clermont-Ferrand qui prend sa première licence sportive aura droit à un chèque 1^{ère} licence donnée par la Ville de Clermont-Ferrand d'un montant de **25 euros**.
- Le club participe aux aides concernant le **PASS SPORT** et le **PASS REGION**

Informations complémentaires

- La licence, adhésion et assurance comprend dans tous le cas les frais fixes : licence FFE, carte du Stade Clermontois Omnisports, cotisation du comité régional Auvergne-Rhône-Alpes, du comité départemental d'escrime du Puy-de-Dôme et l'assurance.
- La cotisation comprend l'accès à la salle d'armes du Stade Clermontois pour les cours collectifs et individuels.
- Tout tireur licencié dans un autre club, utilisant les installations du Stade Clermontois devra s'acquitter d'une cotisation annuelle forfaitaire de **110 euros** et recevra la carte du Stade Clermontois Omnisports, après accord du bureau.
- Sauf cas de force majeure, le pack « licence, adhésion et assurance » et le premier versement ne peut donner lieu à aucun remboursement. Pour tout remboursement éventuel, seul le bureau exécutif est habilité à se prononcer.

Achat de matériel

- L'acquisition des accessoires par les débutants doit être envisagée dans les premiers mois de pratique. Nous proposons l'achat d'un gant et d'un fil de corps au minimum.
- De même vous pouvez commander une tenue du club nécessaire surtout pour les compétiteurs mais uniquement.

Autres détails administratifs

- Si vous donnez une adresse e-mail vous recevrez des informations du club.
- Les nouveaux inscrits remettront une photo d'identité (nom au dos).
- Dans les 15 jours qui suivent l'inscription, et au plus tard le 30 septembre pour les compétiteurs déjà licenciés l'année précédente, un **certificat médical** attestant de l'aptitude à la pratique de l'escrime ou le questionnaire avec l'attestation sur l'honneur (certificat médical de moins de 3 ans) devra être fourni pour la demande de licence. Le club fournit un modèle de certificat pour les jeunes licenciés et les compétiteurs.